

Les débuts de l'aventure du français en Amérique du Nord

Claude Poirier

Numéro 96, 2009

Le français au Québec : un trésor à découvrir

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6829ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poirier, C. (2009). Les débuts de l'aventure du français en Amérique du Nord. *Cap-aux-Diamants*, (96), 10–13.

LES DÉBUTS DE L'AVENTURE DU FRANÇAIS EN AMÉRIQUE DU NORD

PAR CLAUDE POIRIER

Des quatre principales langues européennes ayant fait souche en Amérique, le français est la dernière à avoir pu s'appuyer sur des colonies de peuplement, au début du XVII^e siècle. Le portugais était déjà implanté au Brésil et l'espagnol au Pérou et au Mexique depuis des décennies quand Samuel de Champlain accosta à Québec avec un groupe de colons. Les Anglais l'avaient précédé de peu en débarquant en Virginie où ils avaient établi une première colonie permanente (1607).

DÈS LE XVI^e SIÈCLE

On doit pourtant reconnaître que l'histoire du français en Amérique du Nord commence, comme celle des trois autres langues, au XVI^e siècle. Dès les années 1530, Jacques Cartier explore une partie de ce qui allait devenir le territoire de la Nouvelle-France. La langue de ses récits de voyage fait apparaître des mots qui seront considérés plus tard comme des canadianismes : *côtes* en parlant des rives du Saint-Laurent, *loup-marin* désignant le phoque, *pruche* référant à un conifère indigène, etc. C'est à cette époque que le mot *ornigac* (modifié en *ornigal* au XVII^e siècle) a dû être emprunté des pêcheurs basques qui s'aventuraient dans le Saint-

Laurent, bien qu'il ne figure dans les textes que depuis 1603 (Champlain). Le mot *raquette* est attesté dès 1558 dans un ouvrage où l'auteur (André Thevet) explique comment les habitants du pays s'y prennent pour marcher dans la neige.

Avant l'arrivée des premiers colons, la langue française avait donc acquis en Amérique, dans le milieu des pêcheurs, des marins et des navigateurs, un bon nombre de traits originaux. Dans ce contexte d'exploration où des ressortissants de divers pays se côtoyaient, les mots passaient d'une langue à l'autre. Pour cette raison, on ne pourra peut-être jamais savoir lequel, du français *mouche à feu*, de l'anglais *firefly* ou du portugais *mosca-de-fogo* a été créé le premier pour désigner la luciole, même si divers indices portent à croire que son origine est française. De nombreux termes (*tomate*, *maïs*, *tabac*, etc.) se sont diffusés en Europe à partir de l'Amérique d'où les réalités que désignent ces mots ont été importées.

UNE LANGUE DE PROVINCIAUX

Il faut bien avoir en tête que le français de cette époque est celui de François Rabelais et de Michel de Montaigne, une langue imagée et variée qui évoluait dans une grande liberté. En effet,

« Carte de l'Amérique septentrionale depuis le 28 degré de latitude jusqu'au 72.
» Jacques Nicolas Bélin, 1755.
(Bibliothèque et Archives Canada).



le français a été apporté dans le Nouveau Monde juste avant le grand ménage que l'élite parisienne a fait subir à la langue à partir de François de Malherbe et de la création de l'Académie française (1635). C'est là la première cause des différences que l'on observe de nos jours entre le français de France et les français d'Amérique du Nord. Les mots jugés populaires ou régionaux ont été écartés sans ménagement à Paris au moment où l'on a défini le « bon usage » de la cour du roi.

Or, les premiers colons venaient pour la plupart de la province (Normandie, Anjou, Poitou, Aunis, Saintonge, etc.) et des classes laborieuses de la région parisienne où l'entreprise d'épuration de la langue menée par les grammairiens a mis longtemps à faire sentir ses effets. Dans ces milieux, où l'on disait *grafigner* plutôt qu'*égratigner*, *mitaine* plutôt que *moufle* et où prononcer *pardu* au lieu de *perdu* faisait partie de l'usage normal, la langue française était employée dans son registre populaire et était perméable à l'influence des parlers locaux. C'est ainsi que des mots comme *bébelles*, *mouillasser*, *pogner* se sont propagés sur tout le territoire de la Nouvelle-France.

On observe pourtant des différences sensibles entre les trois zones où le français a pris racine au XVII^e siècle, soit l'Acadie, le Québec et la Louisiane. L'identité linguistique de chacune des communautés qui y vivent aujourd'hui remonte à leurs origines et a été façonnée par leur évolution parallèle. Pour les historiens de la langue, il importe peu de déterminer si c'est l'Acadie ou le Canada – le Québec d'aujourd'hui – qui peut revendiquer l'honneur d'avoir été le premier point d'ancrage du français en Amérique du Nord puisque cette langue avait cours sur le continent depuis le XVI^e siècle et que, dans les deux cas, on ne peut parler de peuplement significatif qu'à partir des années 1630-1640. Ce qui est révélateur, c'est plutôt la provenance des premiers colons.

ACADIE VS QUÉBEC

Si l'on fait le bilan de l'immigration française en Nouvelle-France à la fin du XVII^e siècle, on se rend compte que la colonie laurentienne a reçu, dans des proportions comparables, des contingents issus de trois grandes aires linguistiques de la France : d'abord du Nord-Ouest (surtout de 1640 à 1660), puis de l'Ouest (surtout après 1663) et du Centre (voir Carte 1). Le peuplement de l'Acadie s'est effectué à partir des mêmes provinces, mais a été plus homogène, reposant principalement sur l'apport du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge (Ouest de la France), dans une proportion qui dépasse sans doute les 50 %.

La conséquence est que le français du Québec a été marqué d'abord par l'influence de la Normandie et du Perche, puis par celle des provinces de l'Ouest; celle du Centre s'est exercée pendant tout le XVII^e siècle, notamment à travers la langue des représentants de l'administration métropolitaine en poste à Québec. Le français



Immigration française au Canada (colonie Laurentienne) de 1640 à 1700 (selon Lortie).

d'Acadie s'est construit, quant à lui, dans le sillage des parlers de l'Ouest et a été dominé au départ par celui d'un groupe de familles issues d'une région (celle de Loudun) située dans le département actuel de la Vienne (Poitou).

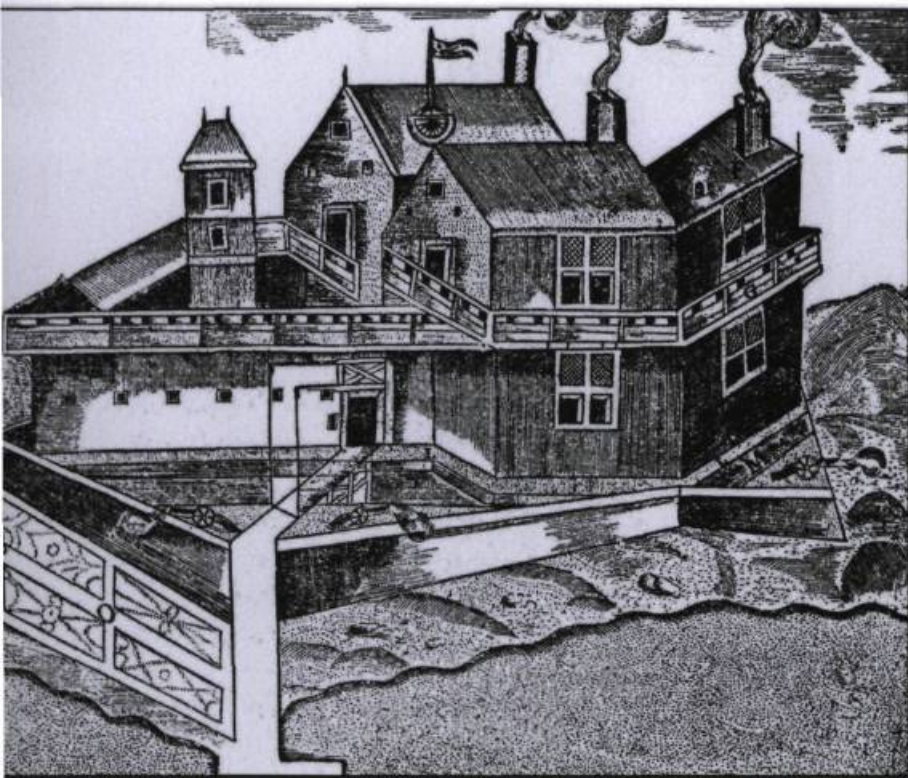
Le peuplement d'origine explique que les mots du Poitou et de la Saintonge soient plus nombreux chez les Acadiens que chez les Québécois : un mot comme *bâsir* « disparaître », qui provient de l'Ouest français, ne s'est maintenu qu'en Acadie. Par contre, *garrocher*, qui est de même origine, est connu de tous les francophones du Canada. À l'inverse, *écureux* « écureuil », qui s'employait dans la moitié nord de la France, est bien attesté au Québec depuis 1632, mais ne se dit pas en Acadie où l'on a préféré sa variante *écureau* qu'on retrouve dans des dialectes du Sud de la France (voir Tableau 1).

aulne	verne (vargne)
chialer	badjeuler
cocotte (d'un conifère)	berlicoco
écureux	écureau
épinette	prusse
talle de bleuets	bouillée de bleuets
toque/grakis « capitule »	amoureux

Tableau 1

USAGE QUÉBÉCOIS VS USAGE ACADIEN

La toponymie elle-même témoigne du poids plus grand de l'Ouest français dans la formation du français acadien. C'est en effet l'usage de cette région de la France qui explique que l'on emploie *verne* (ou *vergne*, *vargne*) en Acadie en parlant de l'arbre de la famille des bétulacées qui pousse dans les milieux humides, alors que les Québécois disent plutôt *aulne*. À partir de ces mots, on a créé au Québec le toponyme *Saint-Roch-des-Aulnaies* (village situé près de La Pocatière) et, en Acadie, le toponyme *La Vernière* (village des îles de la Madeleine).



Abitation de Québec
d'après un dessin de Samuel
de Champlain dans *Les voyages*
du sieur de Champlain
Xaintongeais (...). Paris,
Chez Jean Berjon, 1613, p.187.

Cet exemple permet de faire remarquer que la limite entre le domaine acadien et le domaine laurentien ne correspond pas à la frontière politique entre le Québec et les provinces maritimes (voir Carte 2). Si les Acadiens rayonnaient au départ à partir de Port-Royal (aujourd'hui Annapolis Royal, en Nouvelle-Écosse), ils se sont dispersés davantage entre 1755 et 1762 pour échapper à la déportation par les Anglais. Quand leur retour est devenu possible, la plupart n'ont pu retrouver leurs terres et se sont installés au Nouveau-Brunswick, dans les régions limitrophes du Québec et dans les îles voisines, par exemple aux îles de la Madeleine où l'on parle aujourd'hui un français aux accents nettement acadiens, même si ces îles se rattachent politiquement au Québec.

LE LOUISIANAIS : DES ORIGINES COMPLEXES

Évoquer la déportation de 1755, c'est faire référence à un événement historique qui a eu un impact considérable sur le français de la Louisiane. Ce territoire, découvert par Robert Cavelier de la Salle en 1682, avait reçu des immigrants du Canada à la fin du XVII^e siècle, puis de la région parisienne au début du XVIII^e. Comme l'écrivent Michael Picone et Albert Valdman, « dès le début, la Louisiane coloniale avait deux patries : la France et le Québec » (*Le français en Amérique du Nord*, 2005, p. 145). Elle a été par la suite un carrefour multiethnique. Elle avait déjà accueilli un fort contingent de colons venant d'Allemagne et intégré des groupes d'esclaves venus d'Afrique et des Antilles à l'époque où les Acadiens, chassés

de leur pays, y accostèrent. La complexité de la situation linguistique était augmentée encore par la présence d'Amérindiens dont la langue véhiculaire (le mobilien) a pendant un temps concurrencé le français. Au début du XIX^e siècle, la Louisiane reçut plusieurs milliers de réfugiés de Saint-Domingue (blancs et noirs), puis une importante immigration en provenance de la France qui favorisa l'implantation à La Nouvelle-Orléans d'un français de type parisien.

Ces diverses strates de peuplement ont marqué durablement le français qu'on parle de nos jours en Louisiane, désigné par l'appellation *français cadien*. Ce français est variable selon les lieux et les milieux, s'inscrivant dans un continuum où le parler de type acadien occupe la place principale entre un usage de type parisien (plutôt rare) et une variété de créole. Il est permis de penser que la prononciation assibillée des *t* et *d* (*t'uyau*, *d'ire*), qu'on peut encore entendre dans quelques localités de la Louisiane, résulte d'une influence ancienne des Canadiens.

Comment expliquer la domination de l'accent des Acadiens compte tenu que ces derniers ne représentent qu'une fraction des francophones qui sont venus en Louisiane? Selon Valdman et Picone, l'élite francophone du XIX^e siècle est passée progressivement à l'anglais dans la foulée de la guerre de Sécession qui provoqua la ruine de l'économie de plantation. La population d'origine acadienne, de statut modeste et isolée dans les bayous, a conservé le français, mais sa langue d'origine a intégré des usages acquis dans le processus d'interaction avec les groupes de francophones et de créolophones qui se sont succédé.

L'EXPANSION DU FRANÇAIS SUR LE CONTINENT

C'est à partir des trois noyaux de peuplement initial que le français a essaimé en Amérique du Nord. C'est surtout le Québec qui est à l'origine de cette diffusion, avec une contribution montréalaise notable. C'est de Montréal en effet que partent les militaires et les colons qui fondent Détroit en 1701, puis ceux qui ouvrent la voie vers le Missouri à partir de la même époque. Le rôle des coureurs de bois a été fort important dans cette aventure d'exploration pendant laquelle nombre d'entre eux se sont fixés dans l'Ouest canadien après s'être unis à des Amérindiennes, donnant ainsi naissance au peuple des Métis dont le français trahit encore ses origines laurentiennes.

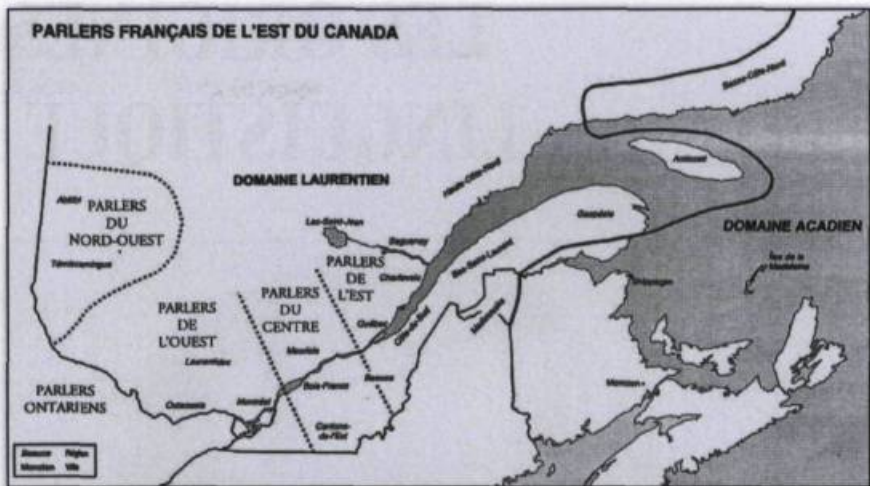
Les difficultés économiques et la rareté des terres forcent des centaines de milliers de Canadiens français à s'exiler entre 1830 et 1930. Ils se dirigent vers l'Ontario et la Nouvelle-Angleterre pendant que d'autres, écoutant les exhortations du clergé, vont défricher les terres du Saguenay, du Témiscamingue et de l'Abitibi. Pour sa part, outre son influence sur le français louisianais, l'accent des Acadiens s'étendra sur une partie de l'État du Maine, où leur population déborde. Les

Extrait de la seconde
Relation de Jacques Cartier
(d'après le texte édité Michel
Bideaux). Québec, Les Presses
de l'université de Montréal,
1986, p.147-148.

Cadiens de la Louisiane exerceront à leur tour une certaine influence sur la région du Missouri par l'entremise de travailleurs qui s'engageront dans les mines.

La prise en compte de ces mouvements de population aide à établir l'évolution du français nord-américain par la comparaison des usages actuels sur ces divers territoires. Si on y ajoute l'éclairage des documents anciens, particulièrement bien conservés au Québec, cet exercice permet en outre de reconstituer le français d'origine. Il découle de ces recherches que la langue parlée par les premiers colons était vraiment le français, et non pas un mélange de patois comme on l'a prétendu sur la base d'une documentation incomplète. Les francophones nord-américains doivent cependant savoir que leur langue prend sa source dans les provinces de France, où circulait une variété de français populaire, plutôt que dans les cercles cultivés de la capitale parisienne. C'est d'ailleurs la vigueur de ce français et sa souplesse qui lui ont permis de survivre et d'intégrer les nombreux emprunts à l'anglais auxquels les francophones ont été exposés au cours de leur histoire. ♦

Claude Poirier est professeur à l'Université Laval et directeur du Trésor de la langue française au Québec.



Pour en savoir plus :

Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.). *Les origines du français québécois*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994.

Claude Poirier, « Pourquoi parle-t-on comme on parle? », dans *Égalité*, Dieppe (N.-B.), n° 49, 2003, p. 105-121.

Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.). *Le français en Amérique du Nord : état présent*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005.

D'après le *Dictionnaire historique du français québécois*, Sainte-Foy, PUL, 1998, carte modifiée.

Un cadeau de Noël exclusif!

Pour Noël cette année, offrez à un être cher la collection complète de la revue *Cap-aux-Diamants*. Un cadeau passionnant à lire et à relire!

Prix :
600\$*
*Quantité limitée

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS

Pour information : 418 656-5040
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca